

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 17 mai 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Isabelle Baas 1^{ère} adjointe.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Céline Elie donne procuration à Isabelle Baas
Estelle Trémouléac donne procuration à Christine Robin

Date de convocation : 10 mai 2022

Secrétaire de séance : Christophe Martin

OBJET : Création d'un poste d'adjoint d'animation principale de 1^{ère} classe

Le conseil municipal définit les effectifs des emplois communaux à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Considérant l'avis favorable du comité technique intercommunale en date du 18 mars 2022,

Le tableau des effectifs à compter du 1^{er} mars 2022 sera modifié comme suit dans la filière animation :

- création d'un poste d'adjoint d'animation principale de 1^{ère} classe à temps non-complet, soit 31/35

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme la Maire à faire toutes les démarches utiles à ce dossier.

Pour empêchement du maire
La 1^{ère} adjointe
Isabelle Baas